

# Cabinet Salah AMAMOU

102 avenue des Champs Elysées 75008 Paris. Tél. 01 73 70 57 83.

email : salah.amamou@numericable.fr

Cabinet de formation **référéncé DATADOCK**. N° déclaration d'activité : 1175 45162  
75. Numéro SIRET : 47844476300039

## Plaquette d'information

### Action de formation : Révision légale et contractuelle des comptes

**A jour au 28 février 2022**

**Intitulé du programme** : Formation en Révision légale et contractuelle des comptes.

**Objectifs** : Permettre au candidat de s'imprégner des cas pratiques qui se posent aux cabinets d'expertise comptable en vue de réussir les cas qui lui seront soumis à l'Epreuve écrite du Diplôme d'Expertise comptable

**Compétences visées** : Promouvoir la réussite des apprenants à l'examen final du DEC, notamment par la prise en compte de la diversité des situations pratiques auxquelles ils feront face au cours de leur vie professionnelle.

**Public visé** : Mémemorialistes candidats à l'examen final d'expertise comptable

**Prérequis** : Attestation de fin de stage d'expertise comptable et Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion

**Moyens pédagogiques techniques (méthodes mobilisées)** : La formation se fait via l'internet par e-mail, le tchat et la vidéoconférence, et essentiellement sur la base d'un Document remis au candidat contenant 2 séries de 250 cas-types chacune. L'apprenant :

- étudie dans un premier temps seul sans prendre connaissance des solutions,
- discute ensuite les difficultés et les spécificités de chaque cas avec le formateur,
- recherche la solution,
- prend connaissance de la solution proposée,
- commente avec le formateur la solution proposée,
- discute une seconde fois cette solution avec le formateur.

Par ailleurs, il peut poser au formateur et discuter avec lui toute autre question même non traitée dans les cas-types figurant sur le Document de base.

**Activités pédagogiques à effectuer à distance avec leur durée moyenne** : S'agissant d'une FOAD, les candidats sont appelés à effectuer dans le cadre de cette formation les activités pédagogiques suivantes :

- rechercher les textes liés à chaque dossier à traiter (30 mn par dossier)
- identifier les solutions à apporter aux problématiques posées dans le dossier (30 mn)
- arrêter le plan de présentation des solutions préconisées (15 mn)
- rédiger les solutions (30 mn).

**Nouveauté technologique** :

La nouveauté technologique à introduire à partir de novembre 2021 consiste à mettre en cloud google drive des dossiers des candidats. Ceci va permettre au candidat d'intervenir à tout moment et au formateur de suivre en temps réel les travaux faits par le candidat, le relancer en cas de retard et intervenir également dès que des travaux sont achevés pour leur examen, appréciation et correction

**Moyens matériels** : La formation se fait via internet par email, sur skype ou zoom.

**Moyens d'encadrement (humains)** : Le candidat est encadré en permanence par le formateur, Monsieur Salah AMAMOU, qui veillera à son bon déroulement au moyen d'un questionnaire d'évaluation de l'encadrement envoyé périodiquement à l'apprenant.

**Moyens de suivi** : Le suivi des connaissances acquises par l'apprenant se fait au moyen d'un questionnaire en vue de s'assurer que l'apprenant a bien assimilé les connaissances à acquérir pour la préparation de son examen.

**Modalités d'accès** : Pour accéder à la formation, il suffit de remplir le bulletin d'inscription et le retourner complété par email : salah.amamou@numericable.fr, ou, si vous utilisez votre compte personnel formation vous inscrire à cette action de formation sur le site [www.MonCompteformation.fr](http://www.MonCompteformation.fr)

**Délais d'accès** : Il n'y a pas de délais d'accès. Vous pouvez accéder à cette action de formation à votre convenance tout au long de l'année.

**Accessibilité aux personnes handicapées** : L'action de formation est accessible aux handicapés visuels et auditifs. Ils peuvent accéder aux mêmes méthodes pédagogiques, la formation se fait essentiellement par texte agrandissable par l'apprenant. Pour d'autres handicaps, il convient de nous les préciser par email pour nous permettre de nous concerter avec nos partenaires en la matière sur les possibilités de votre accès à la formation

**Modalités d'évaluation** : L'évaluation des acquis se fait en cours et à la fin de la formation au moyen de questionnaires adressés à l'apprenant, dont les réponses seront ensuite étudiées par le formateur. Des mesures seront enfin prises, le cas échéant, en cas d'insuffisances constatées au niveau des connaissances acquises.

**Durée de la formation** : 40 heures.

**Déroulé de la formation** : Etude de 500 cas-types tirés de la vie quotidienne des cabinets d'expertise comptables et de commissariats aux comptes portant sur des :

- **Situations professionnelles** : 216 cas traitant des normes professionnelles en matière :

- \* d'acceptation des missions,
- \* de l'analyse du risque d'audit,
- \* d'application des procédures d'audit,
- \* de procédure d'alerte,
- \* des informations contenues dans le rapport de gestion,
- \* des assertions et anomalies,
- \* des attestations délivrées par le commissaire aux comptes,
- \* des irrégularités et inexactitudes communiqués à l'assemblée générale,
- \* du rapport général du commissaire aux comptes,

- **Situations comptables** : 70 cas traitant :

- \* du boni de fusion,
- \* du bénéfice distribuable en présence de déficit,
- \* de l'actualisation des dettes et de la juste valeur,
- \* des cas dérogoires aux textes réglementaires comptables,

- \* de l'amortissement par composant,
- \* de l'écart de réévaluation distribuable,
- \* des immobilisations à valeur résiduelle,
- \* de l'impact comptable de l'exclusion d'un associé, personne morale

**- Situations fiscales :** 80 cas traitant :

- \* de l'impact fiscal de la création d'une activité au sein d'une entreprise existante,
- \* de la déductibilité fiscale des intérêts facturés par une société mère,
- \* de l'effet fiscal d'une opération d'absorption réalisée sous le régime spécial des fusions,
- \* de l'impact fiscal de l'imputation des Frais d'émission d'actions en prime d'émission,
- \* de l'imposition des bénéficiaires au taux réduit,
- \* de la liasse fiscale à établir pour une succursale d'une société étrangère,
- \* du traitement fiscal du mali de fusion dans une opération d'absorption,
- \* de l'optimisation fiscale d'une opération d'apport partiel d'actif,
- \* des options d'imposition des plus-values sur titres résultant d'une absorption d'une filiale,

**- Situations juridiques :** 140 cas traitant :

- \* des actions de garantie données en nantissement,
- \* de l'augmentation de capital sans que le CAC ait remis son rapport,
- \* des avances accordées antérieurement à la nomination d'un administrateur,
- \* des avances de fonds par une société à son gérant,
- \* des avantages de transformation de la SARL en SAS,
- \* du cas de blocage de minorité,
- \* de la consultation écrite des associés,
- \* de la contestation par un actionnaire d'une résolution de transformation d'une SA en SAS,
- \* des conventions réglementées non autorisées par le CA,

**- Situations sociales :** 18 cas traitant :

- \* des avantages sociaux liés à la loi TEPA,
- \* de la forme du contrat à durée déterminée et responsabilité de l'expert comptable,
- \* des heures supplémentaires, intérim et CDD (Comparaison entre ...),
- \* du statut social du PDG d'une SA,

**Tarif : 1.500 €.**

**Equivalences et passerelles**

Plusieurs diplômes d'écoles de commerce et d'universités dispensent du diplôme supérieur de comptabilité et gestion et permettent ainsi d'accéder à l'examen final du DEC

Des passerelles existent également. Pour tous renseignements sur les équivalences et passerelles en vue de remplir les conditions d'accès à l'examen, contacter le SIEC :  
Académies de Créteil, Paris et Versailles 7, rue Ernest Renan - 94749 ARCUEIL CEDEX

**Débouchés du diplôme**

Le diplôme d'expertise comptable permet d'exercer à titre libéral en qualité d'expert-comptable et/ou de commissaire aux comptes. Il permet également de travailler au sein d'une société ou groupe de société en qualité de salarié haut cadre financier, comptable, ou auditeur interne.

**Contact :**

Salah Amamou :  
- email : [salah.amamou@numericable.fr](mailto:salah.amamou@numericable.fr)

- GSM : 0622634283